



« Des situations de rédaction, pour réinvestir les apprentissages relevant de la grammaire, de l'orthographe, de la conjugaison »

Pascal Maillot IEN Mission Maîtrise de la langue

Beaucoup d'enseignants sont confrontés à un problème :
Les élèves sont capables dans les exercices de systématisation d'utiliser ce qu'ils ont appris en orthographe : accords dans le groupe nominal, homophones grammaticaux...
Cependant, dès qu'ils sont en situation de rédaction, ils ont beaucoup de difficulté à réinvestir ces apprentissages..

Devant cette difficulté, il a souvent été proposé aux élèves, dans les situations de rédaction, d'écrire "comme ils pouvaient" pour favoriser la concentration sur la rédaction et de corriger l'orthographe lors de "jets" ultérieurs.

Cette façon de faire pose au moins deux problèmes :

- Elle trouble le "contrat didactique" : quelquefois l'orthographe à l'école est importante, d'autres fois elle ne l'est pas : on peut écrire comme on veut/peut...
- Elle n'entraîne pas les élèves à réfléchir en situation complexe, c'est pourtant ce dont ils auront besoin à terme.

Pour rappel, le palier 2 du socle commun prévoit les compétences suivantes :

- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;

- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;

Il est donc indispensable de proposer très régulièrement aux élèves des activités où ils apprennent à gérer l'orthographe dans des situations complexes.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place régulièrement avec les élèves des situations de rédaction qui soient autant de moments où les élèves pourront réinvestir ce qu'ils savent faire lors des exercices de systématisation.

On pourra craindre en lisant ces lignes que ces situations placent les élèves en "surcharge cognitive" Il est en effet complexe de gérer en même temps l'invention d'un texte, sa rédaction et son orthographe. C'est pourquoi nous avons travaillé de façon très privilégiée sur des consignes d'écriture pour lesquelles les élèves n'avaient rien (ou presque) à inventer.

Par ailleurs nous accompagnons dans ce dispositif très massivement la partie "rédaction" : formulation des possibles en collectif oral, accompagnement le plus individuel possible pour que les élèves apprennent à utiliser une syntaxe acceptable à l'écrit.

Voir à ce sujet la vidéo "Dispositif de rédaction pour apprendre à écrire" où la situation présentée permet effectivement aux élèves de réfléchir collectivement à la mise en mots du texte mais aussi au bout du compte à l'orthographe.

Les situations d'écriture que nous proposons sont donc "contraintes", afin que les élèves puissent garder une part de leur attention pour l'orthographe.

Plus les élèves seront jeunes, moins le nombre d'axes de réflexions sera important (accords dans le GN en CP par exemple). Plus on ira vers la fin de l'école élémentaire plus la prise en charge des difficultés orthographe devra être complète.

Cependant pour que cette prise en charge soit complète, un apprentissage spécifique doit pouvoir être mis en place : Il faut qu'en situation complexe les élèves apprennent à réfléchir sur l'orthographe. Cela passe par une connaissance de la nature des mots (noms, verbes, adjectifs principalement) et par l'analyse possible des relations établies entre eux. Pour que cette réflexion se mette en place, il faut l'explicitier très clairement et très fréquemment : dire comment on fait, faire dire aux élèves comment ils font.

Il faut le faire au cours des exercices de systématisation mais aussi lors des dictées. Le dispositif de "dictée explicitée" le permet d'ailleurs complètement.

Mission Maîtrise de la langue DSDEN du Nord

Le document "les chemins orthographiques" présente une façon d'accompagner les élèves dans cette réflexion. Le temps de réalisation de ce document permet en classe de se poser toutes les questions relatives à l'orthographe lors de l'écriture d'un texte.

On peut imaginer qu'en CE2 on débute la réalisation de cet outil, qu'on utiliserait lors des dictées et des temps de rédaction. Sa construction peut être progressive avec d'abord les accords dans le GN puis ceux avec le GV...

En CM1 on pourra l'utiliser massivement pour que l'idée des "chemins orthographiques" s'installe complètement et en CM2, il faudra qu'on se passe progressivement de l'outil papier : la réflexion devant se réaliser sans support.

Les situations présentées dans ce dossier ont été élaborées et ont fonctionné dans des classes allant du CP au CM2 et prennent toutes en compte l'idée essentielle développée ici : Proposer des situations de rédaction, permettant aux élèves de réinvestir les apprentissages relevant de la grammaire, de l'orthographe, de la conjugaison.